[Menaces dans la Loire]

[Crapauduc © Mélanie Higoa / FRAPNA Loire]

- Collisions routières ;
- Dérangement par les activités humaines ;
- Introduction de poissons dans les zones de reproduction ;
- Modification, dégradation, fragmentation et destruction de son habitat (comblement des mares, drainage des zones humides...) ;
- Pollutions des eaux.

[Chapitres du SDAGE Loire Bretagne qui répondent à ces menaces]

- Repenser les aménagements de cours d'eau ;
- Maîtriser et réduire la pollution par les pesticides ;
- Maîtriser et réduire les pollutions dues aux substances dangereuses (micropolluants) ;
- Maîtriser et réduire la pollution par les nitrates ;
- Préserver les zones humides ;
- Préserver la biodiversité aquatique.

[SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux]

Dans le cadre de son Réseau Départemental Eau, la FRAPNA Loire élabore des fiches sur les espèces à enjeux inféodées aux milieux aquatiques dans la Loire.

Partenaire financier : Agence de l'eau Loire-Bretagne

[© FRAPNA Loire - 2016]

FRAPNA Loire - 11 rue René Cassin - 42100 Saint-Etienne
04 77 41 46 60 - www.frapna-loire.org

Rainette verte

Hyla arborea

ESPÈCE À ENJEUX

Amphibien

Taille : jusqu'à 5 cm
Poids : 3 à 14 g
Espérance de vie : jusqu'à 22 ans

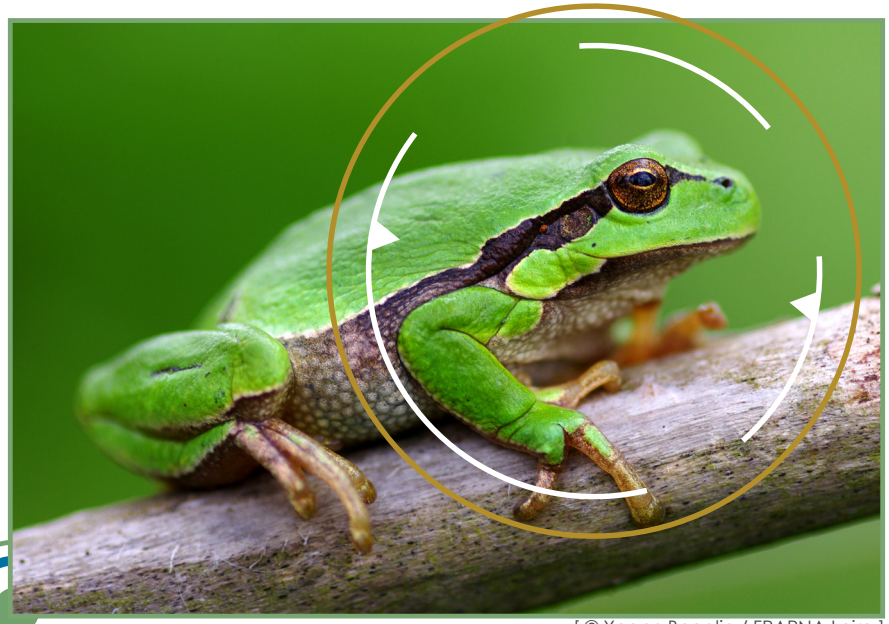

[© Yoann Boeglin / FRAPNA Loire]

Listes rouges (classification de l'UICN)			
Europe	**France**	**Rhône-Alpes**	**Loire**
LC	NT	VU	X
Législation			
Directive Habitats (A IV) Convention de Berne (AII, III)	Arrêté du 19/11/2007	X	X

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
LC : Low Concern (préoccupation mineure)
NT : Near Threatened (quasi menacée)
VU : Vulnerable (vulnérable)
X : Absence de liste rouge ou de réglementation
A : Annexe

[Habitat]

La rainette verte passe une grande partie de sa vie active en milieu terrestre (friches, lisières de forêts, haies, roselières...). Cette espèce possède des ventouses à l'extrémité des phalanges, qui lui permettent de s'accrocher aux plantes et aux branches.

En période de reproduction, la rainette verte fréquente les points d'eau stagnante (zones marécageuses, mares, étangs..), privilégiant les milieux ensoleillés avec une végétation flottante dense. Les sites doivent être constitués d'un réseau de points d'eau connectés entre eux.

[Comportement]

La rainette verte a une activité principalement nocturne.

Sa forte capacité de déplacement (migration jusqu'à 4 km) lui permet de coloniser de nouveaux points d'eau favorables à sa reproduction et de s'adapter aux fluctuations des sites disponibles.

Elle hiverne dans la litière, la vase, les terriers de rongeurs ou encore les fissures de rochers.

[© Mark Zekhuis / Saxifraga]

[Répartition dans la Loire 2007 - 2016]

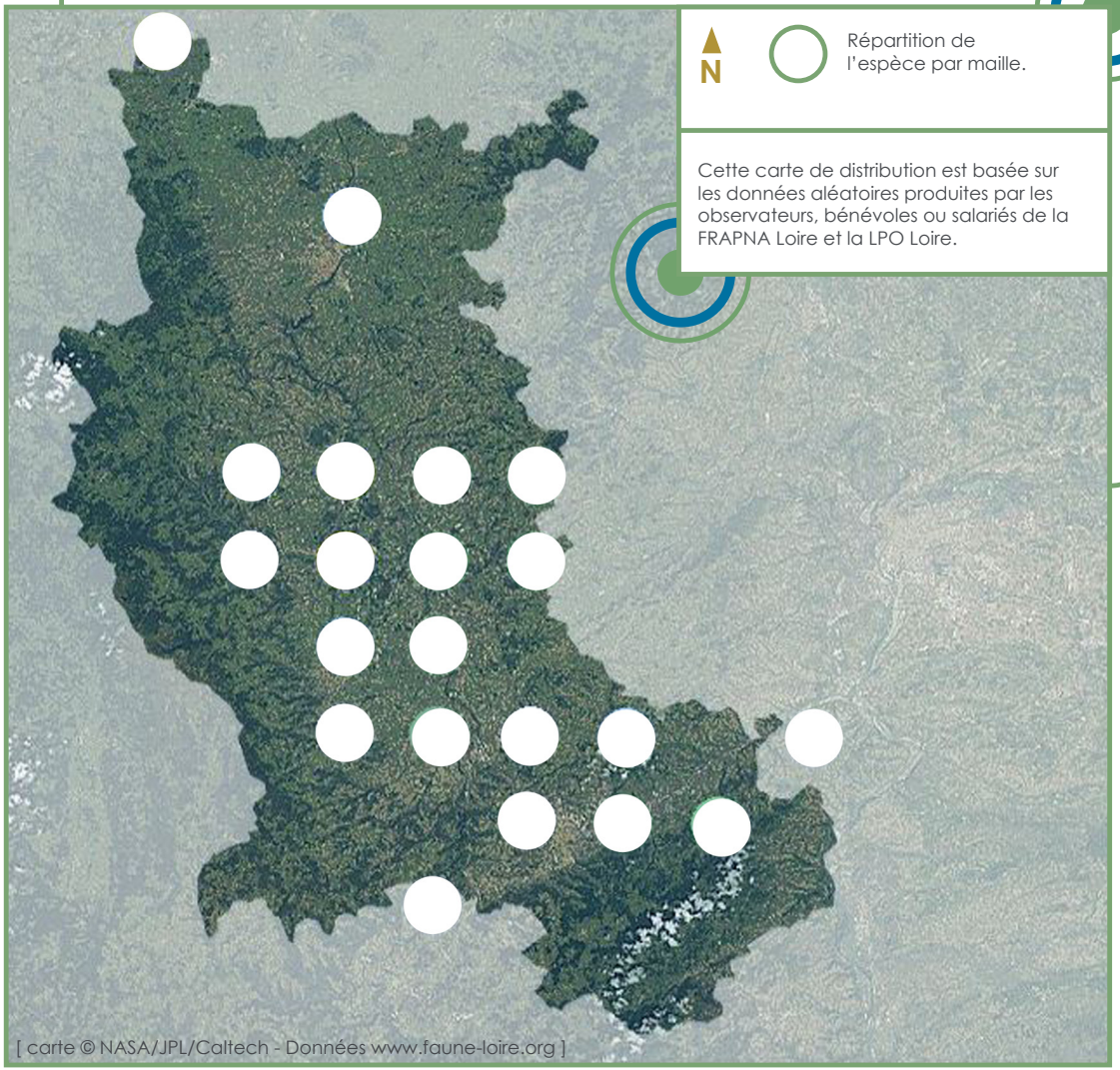

[carte © NASA/JPL/Caltech - Données www.faune-loire.org]

[Régime]

Les adultes consomment des petits invertébrés.

Les juvéniles se nourrissent principalement de mouches et de larves de diptères.

[Reproduction]

La période de reproduction s'étend de mars à juin. Les femelles pondent entre 800 à 1 000 œufs par petits paquets fixés à la végétation aquatique.

La maturité sexuelle est atteinte au cours de la première année pour les mâles et après la deuxième pour les femelles.

[© Kees Marijnissen / Saxifraga]

[Prédateurs]

Les prédateurs de la rainette verte sont les oiseaux (hérons, aigrettes...), les mammifères (loutres, belettes, renards...) et les reptiles (couleuvres à collier).